

**VISITE DU SECRETAIRE D'ETAT  
AU CONSEIL DE L'EUROPE (CDE)  
STRASBOURG, 21 JUIN 1991**

Au cours de sa visite, M. Jacobi (JAC) s'est entretenu notamment avec le SG Mme Lalumière (LA), le Greffier de l'Assemblée parlementaire M. Kleber (K) et le Directeur des Affaires politiques M. Furrer (F). Etaient présents du côté suisse: l'Ambassadeur Moret et Mme Apelbaum.

A quelques mois de la présidence suisse du Comité des Ministres du CdE (novembre 1991 - mai 1992), les conversations de caractère général ont également largement porté sur les actions et perspectives qui pourraient être développées durant cette période.

- L'entretien avec LA a porté sur le rôle du CdE dans le nouveau contexte européen, les contributions de l'Organisation au processus CSCE et les relations avec les pays d'Europe centrale et orientale. LA a souligné le rôle politique du CdE durant la période actuelle en Europe, son action en faveur de l'instauration de démocraties stables et son soutien aux efforts et progrès des pays moins avancés dans ce processus démocratique.

Elle a souhaité que ce rôle soit mieux reconnu par les gouvernements, afin que le potentiel du CdE soit pleinement utilisé et que le financement de l'Organisation soit adapté à ses nouvelles responsabilités.

LA a suggéré diverses initiatives possibles durant la présidence suisse afin d'augmenter l'impact du CdE au plus haut niveau des gouvernements, telles que: l'organisation d'un Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernement; réunion d'une Commission de hautes personnalités chargées de faire rapport sur le CdE; désignation d'un "Sherpa" chargé spécialement des dossiers du CdE auprès de chaque Chef de gouvernement.

Ces suggestions, parmi d'autres, seront examinées au cours de notre préparation du semestre de présidence suisse.

- La rencontre avec le Greffier K a donné lieu à un vaste échange de vues sur les initiatives et perspectives de l'Assemblée parlementaire du CdE. Partant du constat que le CdE est devenu de fait une Organisation paneuropéenne, K indique que l'Assemblée se propose de concrétiser ces profonds changements par une révision du Statut. Cette révision permettrait de donner plus de compétences au CdE et de renforcer le côté parlemen-

- 2 -

taire. Cependant, une grande réticence se fait sentir du côté gouvernemental, en particulier de la France qui s'oppose à toute proposition de révision du Statut et de renforcement du CdE. Cette position est évidemment à mettre en relation avec l'initiative du Président Mitterrand de Confédération européenne.

Selon JAC, la tâche la plus importante actuellement est d'associer les USA et le Canada à certaines activités du CdE, sinon ils se tourneront vers une institutionnalisation de la CSCE. Il est également primordial que le CdE offre le meilleur soutien possible aux pays qui ont rompu avec le système communiste et qu'il contribue ainsi à asseoir définitivement ces régimes démocratiques.

- Au cours de l'entretien avec le Directeur politique F, plusieurs points ont été discutés:

Le dossier Chypre-Turquie en souffrance depuis plusieurs années au niveau des Délégués des Ministres et sur lequel on ne peut guère avancer tant que les parties en présence campent sur leurs positions et ne manifestent aucune réelle volonté politique de progrès;

La Yougoslavie, pays non membre du CdE mais avec lequel l'Organisation entretient depuis longtemps des relations régulières. Ce contexte explique que le CdE doit se sentir concerné par l'évolution de ce pays et les graves difficultés auxquelles il est actuellement confronté. Le problème yougoslave, avec toute sa complexité et ses répercussions possibles, restera présent au cours des prochains mois, et donc durant la période de présidence suisse. A ce propos, JAC a indiqué que la Yougoslavie est un problème sui generis, le Ministre Lončar défend la solution fédéraliste et ne souhaite pas d'intervention extérieure. Néanmoins, il faut faire bénéficier la Yougoslavie du soutien de nos pays, sans oublier la conditionnalité démocratique.

En ce qui concerne les relations entre le CdE et les Etats-Unis, F constate qu'il y a une méconnaissance quasi totale de Washington au sujet de l'Organisation de Strasbourg. Or, les USA sont un partenaire important, notamment dans la perspective de mise en oeuvre par le CdE de certains objectifs CSCE. La participation et l'intérêt des Etats-

- 3 -

Unis seront un élément déterminant dans la réalisation de cet objectif. Sur la base de ce constat, une visite conduite par F a eu lieu au mois de mai 1991 à Washington, où la délégation du CdE a pu rencontrer plusieurs hauts fonctionnaires du Département d'Etat. F qualifie les résultats de cette visite de très positifs; il serait souhaitable que ces contacts soient poursuivis, intensifiés, que des canaux d'échange d'information soient établis. F suggère que soit examinée la possibilité d'établir une "antenne" du CdE à Washington, certaines facilités étant déjà disponibles, ce qui rendrait l'opération réalisable à des conditions avantageuses. Une visite américaine à Strasbourg ainsi qu'une rencontre à haut niveau entre le CdE et les USA pourraient être envisagées à moyen terme. F souhaite que la présidence suisse accorde son attention au développement de ces relations qui peuvent contribuer grandement à renforcer le rôle du CdE.

A l'occasion de sa présence à Strasbourg, JAC a également rencontré les principaux agents suisses du Secrétariat du CdE. Plusieurs d'entre eux occupent des postes de responsabilités dans divers domaines et ont pu exposer au Secrétaire d'Etat les différentes activités du programme de coopération du CdE.

---


Berne, le 1er juillet 1991

- NOTE A :
- M. le Secrétaire d'Etat K. Jacobi
  - Secrétariat BRF
  - Secrétariat JAC
  - M. l'Ambassadeur J.C.A. Staehelin
  - Division politique I
  - Division politique III / Service CSCE
  - Secrétariat politique
  - R.P. Strasbourg

Visite du Secrétaire d'Etat au Conseil de l'Europe  
Strasbourg, le 21 juin 1991

Veillez trouver ci-joint le rapport relatif à cette visite et aux entretiens qui ont eu lieu au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

DIVISION POLITIQUE I  
Service du Conseil de l'Europe



I. Apelbaum

Annexe mentionnée

Copie avec annexe:

- API, DCP, MOA, BAD